

DEPARTEMENT DU BAS RHIN
COMMUNE D'ALLENWILLER

*Convocation le 25/03/2015
Affichage convocation le 25/03/2015
Dépôt/Affichage le jour de réception en Sous Préfecture*

**SEANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL N°3/2015
EN DATE DU 28 MARS 2015**

Nombre de Conseillers élus :	15	En fonction :	15
Nombre de Conseillers présents :	11	Votants :	14 (dont 3 procuration)

Le vingt huit mars deux mil quinze à dix sept heures, le Conseil Municipal d'Allenwiller s'est réuni au lieu ordinaire des séances sous la présidence de M. MULLER Roger, Maire.

Étaient présents :

- les Adjoints : MM. STORCK Gérard et SCHNEIDER Jean Jacques
- Les Conseillers : Mmes ANTONI Cathy, GROSS Laurence, HEINRICH Cécile, MM. KOESSLER François, LORENTZ Bruno, OSTERMANN Ernest, SIMON Etienne et ZIMMERMANN Guy.
Absents excusés : Mme BERLEMONT Nathalie, M. LEHE Manuel qui a donné procuration à M. MULLER Roger, M. JOCQUEL Julien qui a donné procuration à M. STORCK Gérard, Mme JAEGER Jacqueline qui a donné procuration à M. SCHNEIDER J.J.
Secrétaire de séance : M. SCHNEIDER J.J.

Ordre du jour

Désignation secrétaire de séance

2015-7. Chasse communale – Lot N°2 - 2^{ème} adjudication – Modalités et mise à prix

Avant d'ouvrir la séance, M. le Maire explique au Conseil que cette séance extraordinaire été rendue nécessaire compte tenu des délais raccourcis pour procéder à la 2^{ème} adjudication du lot N°2 de la Chasse communale.

M. le Maire ouvre la séance à 17 h10.

Désignation secrétaire de séance (article L 2121-15 du C.G.C.T.)

Conformément à l'article L 2121-15 du C.G.C.L, est désigné M. SCHNEIDER J.J. pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2015-4. Chasse communale – Lot N°2 - 2^{ème} adjudication – Modalités et mise à prix

M. le Maire informe le Conseil que l'adjudication du lot N°2 de la chasse communale ayant eu lieu mardi 24 mars à 18h a été déclarée infructueuse. En conséquence, une 2^{ème} adjudication aura lieu le mercredi 15 avril 2015 à 18 heures. Il appartient au Conseil Municipal, de fixer la mise à prix, la date limite de candidature et de confirmer le principe des clauses particulières.

Décision du Conseil Municipal

Vu les avis favorables recueillis de la Commission Consultative Communale de la Chasse
Après avoir entendu les explications de M. le Maire et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

- Décide de fixer la mise à prix à neuf mille Euros
- De confirmer le principe des Clauses particulières (dossier lot N°2 inchangé par rapport à la 1^{ère} adjudication)
- De fixer la date limite des candidatures au mercredi 8 avril 2015 à 12 heures à la mairie

Les dossiers de candidatures conformes à l'article 16 du cahier des charges type, devront parvenir à la mairie par pli recommandé avec AR ou remise directe pour le mercredi 8 avril 2015 à 12h, dernier délai. Seuls sont admis à participer aux enchères les candidats qui, ayant satisfait aux conditions des articles 10, 16 et 17 du CC, ont été agréés par le conseil municipal après avis de la commission consultative communale de la chasse.

L'adjudication aura lieu le Mercredi 15 avril 2015 à 18 Heures à la Mairie d'Allenwiller

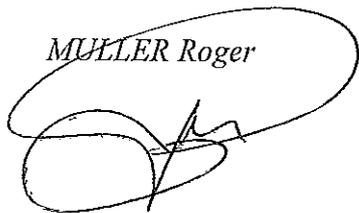
Superficie du lot N°2 : 236 ha 12 a et 07 ca dont 178 ha 49a de forêt

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 17 h 35. Le présent procès-verbal comportant le point 2015-7 est approuvé et signé par les membres présents.

Le secrétaire de séance



MULLER Roger



STORCK Gérard



SCHNEIDER Jean Jacques

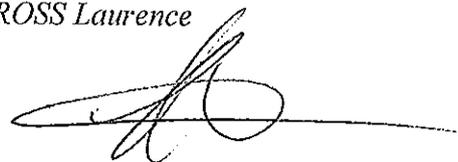


ANTONI Cathy

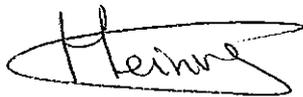


BERLEMONT Nathalie
EXUSÉE

GROSS Laurence



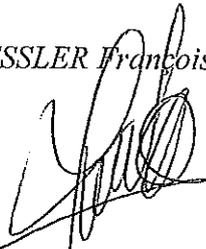
HEINRICH Cécile



JAEGER Jacqueline
Procureur

JOCQUEL Julien
Procureur

KOESSLER François



LEHE Manuel
Procureur

LORENTZ Bruno



OSTERMANN Ernest



SIMON Etienne



ZIMMERMANN Guy

